



Abristol'info N° 3

Magazine annuel d'information de la municipalité d'Abriès-Ristolas – Janvier 2023

LE MOT DU MAIRE

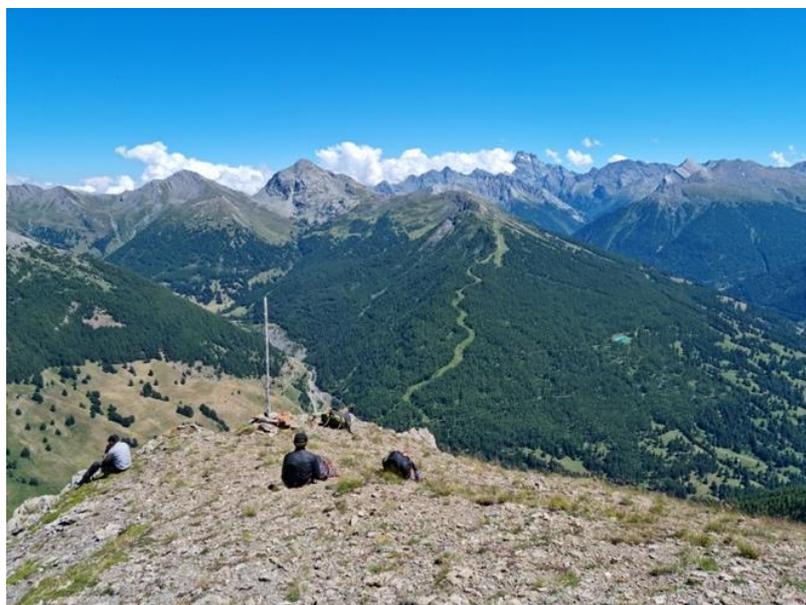
Dans un contexte économique et politique toujours plus incertain, face à une inflation galopante, une guerre au cœur de l'Europe ou des crises climatiques qui fragilisent nos certitudes, l'avenir d'un village de montagne peut paraître bien sombre. Chaque jour, élus communaux comme habitants, nous nous heurtons à des tracas bien concrets, comme l'accès au logement, la gestion de l'eau potable, la lourdeur administrative ou la dégradation de notre voirie. Et il nous semble bien souvent ne détenir aucune clef pour résoudre ces problèmes qui dépassent de très loin les frontières géographiques de notre territoire.

Pourtant, nous avons tous ensemble une belle carte à jouer. Les villages du Queyras regorgent en effet d'atouts pour attirer de nouveaux habitants, pour innover avec les moyens du bord et s'adapter aux nouvelles exigences d'un monde en transition. Pour lutter contre la baisse démographique, des solutions inédites existent, nous en expérimentons certaines dans la commune, comme la création d'un lotissement dédié aux habitants permanents. Pour préserver nos ressources en eau, des travaux conjugués à des changements de comportement sont nécessaires, et nous nous y attelons. Pour maintenir l'activité économique, de nouvelles filières peuvent être soutenues et accompagnées, la révision du PLU ou la restructuration d'un ancien centre de vacances étant d'ailleurs l'occasion idéale de s'en préoccuper. Bref, à notre échelle, des solutions existent pour améliorer notre quotidien.

C'est dans cet esprit que travaillent les salariés de la commune et les conseillers municipaux que vous avez élus en 2020. Et je vous invite à participer à cet effort collectif, en vous engageant par exemple dans les associations qui dynamisent notre vallée et qui ont besoin de force vive.

En vous souhaitant une excellente année 2023,

Nicolas Crunchant
Maire d'Abriès-Ristolas



Le téléski de la Brune

Après bien des péripéties et des contretemps, les travaux pour le téléski de la Brune ont commencé cet automne. Le défrichage a été la première étape. Menée sous la houlette de l'ONF, cette opération s'est déroulée dans le respect des délais et de toutes les contraintes environnementales imposées.



Les travaux de terrassements ont suivi. C'est le tracé du téléski qui a mobilisé toute l'attention avec l'emploi de gros moyens ; 1 bulldozer, 2 pelles mécaniques et 1 tombereau articulé ont œuvré jusqu'à ce que les conditions météo ne leur permettent plus de travailler en sécurité. Rendez-vous est pris pour le printemps pour finir le départ du téléski mais aussi la réalisation des deux pistes de jonction (une vers Ruibon, l'autre vers la Brune), le reprofilage de la piste de la Brune ainsi que le haut du téléski de Ruibon. Toutes les zones qui ont été et seront touchées par le terrassement seront réensemencées avec des graines de plantes de montagne. Ces travaux sont eux aussi soumis au respect strict des contraintes et des demandes environnementales, il n'a été constaté jusqu'à maintenant aucun manquement à ces prescriptions.



La cabane de départ du téléski a elle aussi été installée ainsi que les premiers massifs d'implantation du téléski. Le téléski est fabriqué et sera livré et monté dès que la totalité des massifs sera réalisée.

C'est un téléski à enrrouleurs qui a été retenu, la montée se fera du côté gauche sur environ 1 100 m de longueur et 332 m de dénivelé. Très proche des caractéristiques du téléski de la Colette, il bénéficiera néanmoins de pentes maximales moins prononcées.



Le téléski de Ruibon, qui doit être rallongé d'un pylône afin de permettre un départ vers Valpréveyre en gravitaire, sera amélioré pour la saison prochaine.



Et enfin, le virage de la route au pied du Roux (vers l'actuel arrêt de la navette de ski) va être repris. Afin que le passage de la piste de Valpréveyre n'impacte pas le virage, la route va être modifiée. Le département réalisera les travaux nécessaires au bon déroulement du trafic routier, en assurant la sécurité de tous.

Nous n'avons jamais été si proches de pouvoir enfin prendre ce téléski et pouvoir profiter de ce côté du domaine skiable avec la beauté et la qualité de neige que nous lui connaissons. Les pistes de Valpréveyre et de la Brune vont devenir des pistes à part entière et ne plus être des pistes que l'on ne fait qu'une fois ou de « fin de journée ».

Cabane des Casses

Le projet de construction de la cabane pastorale des Casses a été lancé en mai 2020 après la destruction de l'ancienne cabane par une avalanche, le 11 février 2018. Le risque d'avalanche étant élevé sur tout le secteur, la municipalité a sollicité le RTM afin d'avoir un avis technique sur l'implantation du nouveau bâtiment et les préconisations de construction. Le rapport du 28 février 2019 recommande « un abri résistant : façade et toiture exposée résistante à 30 kPa (3T/m²), il s'agirait alors d'une structure en béton armé, avec une façade amont aveugle et l'absence de débord de toit en amont ». Les plans de l'architecte, Mme DA SILVA, ont donc répondu à ces normes de construction, ce qui rend cette cabane pastorale assez atypique.

À l'issue de la commission d'appel d'offres, les travaux ont été attribués à l'entreprise SEROR et ont commencé le 14 octobre 2020. Les difficultés techniques, notamment dues à l'accès, ont eu un impact important sur les délais et ont nécessité des ajustements tout au long du chantier. L'implantation de la cabane a également dû être modifiée en raison d'un rapport géotechnique ayant mis en évidence un mouvement de terrain à l'emplacement prévu en 2020. En concertation avec le RTM, nous avons donc décidé de bâtir la nouvelle maison entre la vieille cabane existante et l'abri encore plus ancien situé plus à l'ouest.



Après 2 ans de travaux et de nombreuses difficultés, nous avons effectué la réception des travaux le 21 septembre 2022. Ce projet qui aura coûté un peu plus de 100 000 €, subventionné à 75% par le programme FEADER (Région Sud - Etat - Union Européenne) arrive donc à son terme. Nous ferons un point en 2023 pour constater le parfait achèvement des travaux.

Chapelle de Pra Roubaud

Le 4 août dernier en fin de matinée, une belle assemblée s'est réunie à Pra Roubaud pour inaugurer comme il se doit la chapelle Notre-Dame des Neiges entièrement restaurée. Le chantier conduit par l'entreprise SEROR aura permis de refaire la toiture, rénover le clocher, crépir murs et façades et reprendre des peintures murales avec l'aide d'une spécialiste. Les groupes de scouts auront également contribué à mener à bien ce projet de restauration.

L'ensemble des travaux aura mobilisé un peu plus de 100 000 € dont des subventions de la Région Sud, du Département, de la Fondation du Patrimoine et de l'association Queyras Passion, en plus d'une part d'autofinancement communal et de l'apport d'une souscription lancée par Queyras Passion et la Fondation du Patrimoine.



Inauguration du 4 août 2022

Cabane de la Médille

Le projet de restauration de la cabane de la Médille est sur les rails ! Après la belle campagne de nettoyage du bâtiment effectuée par un groupe de scouts durant l'été, le permis de construire a été finalisé et déposé au début du mois de décembre. Dès que celui-ci aura été validé par les services de l'État, la commune lancera le marché auprès des entreprises en s'appuyant sur le cahier des charges établi au préalable.

Les travaux visant à transformer en abri pour les randonneurs la cabane qui menace de s'effondrer devraient donc être conduits à l'automne 2023, grâce aux subventions obtenues, à l'autofinancement communal et au soutien de la Fondation du Patrimoine. Le budget prévu pour cette opération s'élève à 55 378 € HT, dont 30 % de subventions de l'État, 30 % du Département et 40 % d'autofinancement communal. Toutefois, ce reste à charge devrait être revu à la baisse car, toujours avec le concours de la Fondation du Patrimoine, une souscription sera lancée afin de permettre à tous ceux qui le souhaitent de participer au financement de ce chantier patrimonial. Alors si ce site grandiose de la Médille vous tient à cœur, si vous avez envie de faire revivre la vieille cabane, voire d'en profiter lors de vos balades dans ce secteur, surveillez les lettres d'information hebdomadaires de la mairie : nous annoncerons le lancement de la souscription par ce biais !



Le Plan d'adressage de la commune

Il aura fallu près de 2 années pour finaliser ce chantier. Chaque habitant possède désormais une adresse conforme aux normes internationales, gage d'un acheminement précis des courriers. Outre cet aspect évident concernant un plan d'adressage, posséder une « vraie » adresse garantit un accès rapide des secours en cas de besoin ainsi qu'un guidage exact via les différentes applications GPS. On ne peut que déplorer que, malgré une localisation précise des PAN (points d'accès numérique) dans le plan d'adressage, les fournisseurs d'accès à la fibre optique rencontrent des difficultés à satisfaire les abonnés !

Déclinant les propositions des différents prestataires spécialisés dans la réalisation de ce type de chantier, la municipalité a choisi de réaliser le plan d'adressage en interne et a confié la pose des numéros et noms de rues à l'équipe technique communale. Le coût s'est donc limité à la fourniture des plaques (85 voies et 497 Numéros) pour un montant de 8 552 €. Une subvention à hauteur de 60 % attribuée par le Département a permis de ramener le reste à charge à 3 425 €.

Assainissement et réseaux d'eau

Faute d'obtenir des accords de subventions dans les délais impartis, la municipalité et la Communauté de Communes ont dû renoncer en début d'année 2022 à lancer les marchés pour mener les travaux prévus dans le quartier de l'Adroit d'Abriès sur les réseaux d'assainissement, d'eau pluviale et d'eau potable. La situation a évolué depuis, l'Agence de l'Eau octroyant finalement environ 52 000 € de subvention pour la partie eau potable du projet (estimée à plus de 180 000 €). De nouvelles demandes de subventions ont été déposées auprès de l'État pour boucler l'opération dont le montant global, avec la rénovation de l'assainissement et le nouveau revêtement, est estimé à ~ 550 000 € HT à la charge des deux collectivités (commune et Communauté de Communes). Dans le même temps, à Ristolas cette fois, avec le recrutement de la société ANTEA en qualité d'Assistante à Maîtrise d'Œuvre, le dossier visant à mettre en conformité l'ensemble des captages d'eau avance lui aussi.

La question du logement, de l'accèsion à la propriété et de la maîtrise de l'urbanisme fait partie des préoccupations essentielles du conseil municipal. Nous vous proposons un petit tour d'horizon de ces thématiques en évoquant la révision du PLU d'Abriès et les dossiers communaux en lien avec le logement.

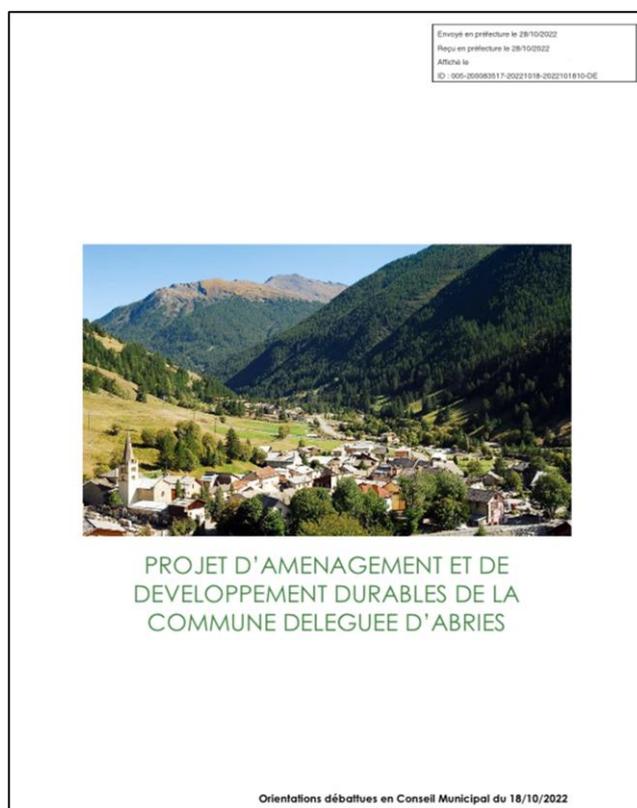
RÉVISION DU PLU D'ABRIÈS

Initiée en 2017 puis mise en sommeil, la révision du PLU de la commune historique d'Abriès a été relancée en 2021 dans le but, notamment, de pouvoir valoriser les espaces et les bâtiments de l'ancien centre de Val Pré Vert. Ce lourd processus administratif et réglementaire a abouti à l'adoption d'une délibération qui valide le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) communal, lors du conseil municipal du 18 octobre 2022. Le PADD constitue une vision politique du développement de la commune. Il est disponible à la consultation en mairie. Pour résumer, il prévoit un accroissement raisonnable de la population de 30 personnes en exploitant les bâtiments vacants (centre de Val Pré Vert, anciens HLM du Roux, maisons délaissées) et les terrains constructibles au sein des enveloppes urbaines (lotissement de la Garcine, « dents creuses ») dans le respect des réglementations nationales et régionales issues de la loi Climat et Résilience de 2021, destinées à lutter notamment contre l'artificialisation des sols.

Cette limitation de l'urbanisation aux seules enveloppes urbaines existantes génère des débats au sein même du conseil municipal, comme dans toutes les communes qui révisent ou vont devoir réviser leur PLU avant 2026 (obligation nationale). Néanmoins, si des terrains jadis constructibles sont aujourd'hui considérés exclus de l'enveloppe urbaine dans les nouveaux documents d'urbanisme, les propriétaires concernés pourront faire valoir leurs droits auprès d'un commissaire enquêteur dans la 2^{ème} phase de la révision.

En effet à l'issue de la 1^{ère} phase, l'ensemble du PLU sera présenté aux Personnes Publiques Associées (PPA) qui donneront leurs avis, puis un commissaire enquêteur siègera en mairie pour recueillir les doléances de la population.

Enfin, après réception du rapport du commissaire enquêteur, le PLU sera voté et soumis à l'approbation du préfet... Bref, des années de procédure aboutiront enfin. Et il sera alors temps de reprendre le travail pour mener cette fois la fusion des PLU des deux communes historiques d'Abriès et de Ristolas pour homogénéiser leurs zonages et leurs règlements. De quoi occuper vos élus pour quelques années encore !



UN NOUVEAU LOTISSEMENT À LA GARCINE

Après des années de tergiversations, plusieurs réunions de travail, une expertise technique et un conseil municipal qui finit par acter une décision radicale, les anciens gîtes Hannibal situés au cœur du quartier de la Garcine sont rasés en quelques jours par les engins de l'entreprise Bucci, au début du mois de juillet. Les gravats sont retirés, l'ancienne citerne à fuel déterrée et le terrain sur lequel s'élevaient les bâtiments est nivelé. Contigu à plusieurs parcelles communales, ce vaste secteur forme dès lors un important terrain constructible destiné à accueillir un petit lotissement. La volonté du conseil municipal est en effet de tout mettre en œuvre pour répondre à la problématique du manque de logement permanent qui marque notre territoire depuis de nombreuses années.

Durant l'automne, la société M.G. Concept Ingénierie est recrutée par la municipalité pour établir un permis d'aménager visant à découper l'ensemble du terrain en plusieurs parcelles constructibles pour des maisons individuelles. À la suite du travail d'un géomètre et d'un architecte, un premier projet, encore à l'étude et voué à évoluer, est présenté aux élus au début du mois de décembre (voir plan ci-joint). Dans le même temps, grâce aux conseils de l'Association d'Information sur le Logement (ADIL), la possibilité de mettre en vente ces terrains à des personnes voulant résider en permanence dans la commune obtient une validation juridique. Les clauses anti-spéculatives relatives à ce genre de projet empêchent en effet toute revente qui engendrerait d'importantes plus-values avant une période allant de 5 à 10 ans. Ce point essentiel devrait permettre de stabiliser la population permanente d'Abriès-Ristolas en proposant à la vente ces terrains, à un coût très inférieur à celui du marché.



Premier projet de lotissement avec 8 parcelles constructibles

Le permis d'aménager devrait être déposé dans le courant du mois de janvier 2023 et permettre dans la foulée l'étude de la viabilisation des parcelles. L'ensemble des coûts de conception et de travaux de ce lotissement sera ensuite pris en compte pour déterminer le prix de vente des terrains, sans bénéfice pour la commune. Mais cette opération blanche pour les comptes publics devrait en revanche largement bénéficier à la municipalité par le biais de l'installation de nouvelles familles dans son territoire. La commercialisation des terrains est prévue durant le second semestre de l'année 2023 et fera l'objet d'une large publicité.



Démolition des anciens gîtes Hannibal

RETOUR SUR LA SITUATION DES HLM

Sollicités par la municipalité sur la situation des appartements HLM de la commune, les représentants de l'OPH 05 et Madame Carole Chauvet, présidente de l'OPH 05, sont venus rencontrer leurs locataires et les élus locaux à Abriès, le mercredi 26 octobre. Pour rappel, il n'existe pour le moment aucun appartement vacant dans les HLM de la commune.

En présence de sept locataires, au cours de cette réunion, plusieurs problèmes sont abordés de façon directe, comme la différence de température constatée entre les appartements de la résidence « Le Village ». Cette question essentielle, liée à un dysfonctionnement du système de chauffage, débouche sur les décisions suivantes : pose d'enregistreurs de température dans les appartements pour disposer de relevés précis, consultation d'entreprises pour le remplacement des menuiseries programmée au printemps 2023 et lancement d'une étude thermique pour déterminer des solutions techniques pérennes.

D'autres questions pratiques sont abordées entre les participants à cette réunion avant d'évoquer la situation des quatre appartements HLM du Roux demeurés vacants depuis plusieurs années. Ces appartements qui pourraient faire le bonheur de saisonniers ou d'habitants permanents ont en effet été retirés de l'offre de location de l'OPH 05 et le Préfet de Région a autorisé leur mise en vente depuis de nombreux mois. Mais en raison de la réglementation, le diagnostic énergétique n'étant pas suffisamment haut, l'OPH 05 ne pouvait lancer cette vente. La société SOGETHA, mandatée par l'OPH 05, a reçu commande de poêles à bois performants destinés à équiper ces logements pour les pourvoir de système de chauffage adéquat. L'OPH 05 annonce donc que ces quatre appartements pourront être commercialisés après l'installation de ces poêles dans le courant du 1^{er} trimestre 2023.

C'est une excellente nouvelle, notamment pour d'éventuels primo-accédants, car ces logements ne pourront être vendus qu'en premier lieu à des locataires de l'OPH 05 et, dans un second temps, à des personnes aux ressources limitées. Une opportunité à saisir donc que la municipalité ne manquera pas de vous rappeler en temps voulu !



Le bâtiment qui abrite les quatre appartements HLM prochainement mis en vente

PROJET DE VAL PRÉ VERT

L'opération de programmation et d'acquisition immobilière consacrée aux bâtiments de l'ancien centre de Val Pré Vert, qui intègre également la rénovation complète du bâtiment de la mairie et d'une partie de l'ancien presbytère, se poursuit malgré un certain nombre de difficultés administratives.

Le cabinet de préprogrammation Cabestan qui a accompagné la municipalité pendant plus d'un an a rendu au mois de décembre la 4^{ème} et dernière phase de son étude. La commune doit maintenant recruter de nouveaux partenaires pour affiner son dossier, tant d'un point de vue architectural, technique que financier. En parallèle, le conseil municipal a validé une offre d'achat de l'ensemble des bâtiments et des terrains appartenant à l'Association Aide aux Jeunes Diabétiques pour la somme de 400 000 €.

Pour être tout à fait transparent, la lourdeur de ce dossier à tous les niveaux génère des obstacles à répétition que l'équipe municipale s'efforce de surmonter les uns après les autres. Les délais de réalisation en seront forcément impactés au bout du compte...

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES ET DES ENFANTS : PAROLES AUX JEUNES ÉLUS !

Élus en décembre 2021, nous nous sommes rassemblés plusieurs fois dans l'année. En tant que jeunes conseillers, nous avons l'impression que les choses avancent lentement mais elles commencent quand même à se concrétiser.

Nos projets en cours :

■ le foyer des jeunes :

Nous sommes contents que notre foyer s'aménage petit à petit. Nous en profitons pour remercier les personnes ayant fait des dons et nous espérons qu'il pourra être ouvert à tous les jeunes plus souvent. D'autres améliorations sont prévues dans l'hiver.

■ le terrain de jeux :

Notre proje

t vise à améliorer le terrain de jeux pour les petits et les plus grands. Au printemps, une nouvelle balançoire et un nouveau bac à sable bâché seront installés, il y aura également un rangement pour les vélos et des barrières supplémentaires. Pour la réalisation de cet aménagement des arbres devront être retirés, nous avons imaginé pouvoir en planter ailleurs. Et nous remercions par avance les employés communaux qui vont réaliser les travaux prévus !



ILLIWAP, LETTRES HEBDOMADAIRES ET MISE À JOUR DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Vous êtes nombreux à apprécier les lettres d'information hebdomadaires, vos messages en mairie à ce sujet ne laissant planer aucun doute sur l'intérêt de cette communication régulière. Néanmoins, de plus en plus de serveurs rejettent systématiquement les envois groupés. Beaucoup d'entre vous ne peuvent donc plus recevoir les lettres hebdomadaires par le biais des mails. C'est pourquoi, à l'instar d'autres communes du Guillestrois-Queyras, la municipalité va recourir à l'application Iliwap pour la diffusion de ses informations. Cette application gratuite pour les habitants permet en effet d'accéder sur son ordinateur ou sur son smartphone à toutes les informations municipales, y compris les alertes en cas de risques naturels spécifiques par exemple. Très facile à télécharger et à installer, cette application est en outre utilisable par la commune dans le cadre de son Plan Communal de Sauvegarde (PCS). Nous ne manquerons pas de revenir vers vous pour vous indiquer la marche à suivre afin d'utiliser cette application à partir du mois de mars 2023.

TARIFS DE LOCATION DES SALLES MUNICIPALES

Pour plus d'efficacité et de clarté, le conseil municipal a approuvé une nouvelle grille précisant les tarifs de location des salles municipales, pour les particuliers, les associations et les professionnels. Ces adaptations respectent les réglementations spécifiques qui concernent ce sujet tout en facilitant la tâche des services administratifs de la mairie. Les tarifs demeurent modiques. Le seul point qui change par rapport au fonctionnement qui avait cours jusque-là, c'est la participation forfaitaire de 10 € qui sera demandée à toute association utilisant les locaux communaux en hiver, afin qu'elles contribuent aux frais de chauffage de plus en plus conséquents pour le budget communal.

CATEGORIES D'UTILISATEURS	TARIFS FORFAITAIRES A LA SEANCE (journée, demi-journée...)				
	Salle des fêtes d'Abriès	Salle des fêtes du Roux	Salle André Buès	Salle de l'Ogival (haut et bas)	Salle de l'Ogival (bas)
Utilisation pour les besoins municipaux, les instances intercommunales, les administrations et les actions caritatives ou de santé publique	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité
Utilisation par les syndicats de copropriété	30,00 €	30,00 €	30,00 €		
Utilisation par les associations loi 1901 du 1 ^{er} mai au 14 octobre	gratuité	gratuité		Gratuité (caution 1000 €)	gratuité
Utilisation par les associations loi 1901 du 15 octobre au 30 avril (pour participation au frais de chauffage)	10,00 €	10,00 €		30,00 €	10,00 €
Utilisation par des professionnels pour des activités sportives ou culturelles	10,00 €	10,00 €		100,00 € (caution 1000 €)	
Utilisation par des particuliers	80,00 €	50,00 €		350,00 € (caution 1000 €)	50,00 €
Utilisation par des particuliers administrés de la commune	56,00 €	35,00 €		245,00 € (caution 1000 €)	35,00 €

ANIM'ABRIÈS-RISTOLAS

L'association Anim'Abriès-Ristolas est en charge de la décoration et de l'animation du village. Les décorations, tout le monde les admire avec les cerfs-volants de la rue centrale et des ponts, les personnages éparpillés dans le village l'été, les cerfs, chalets et les illuminations l'hiver. Les événements comme les fêtes de la Saint-Pierre, de la Saint-Laurent, celle du pain, celle des fleurs, celle du Mistouflon n'ont plus de secrets, elles existent depuis des années. Les animations comme les conférences, les sorties pour les enfants, les vides greniers, les concours de pétanque ou les lotos remportent toujours un grand succès.

Une réunion publique a été organisée le 12 décembre dernier. Le but en était de sensibiliser à l'épuisement des membres actuels du bureau de l'association dû à une équipe restreinte. A l'issue de cette réunion, ne seront organisées l'été prochain que la Saint-Pierre, la Saint-Laurent, la fête du pain pour ce qui est des gros événements, une soirée de l'Image, une journée sur l'Art et diverses conférences par des prestataires locaux que l'association accompagne. À moins que de nouveaux bénévoles nous rejoignent !

Pour cet hiver, vous pourrez toujours assister et participer aux descentes aux flambeaux en collaboration avec les écoles de ski, jouer aux divers lotos organisés à l'Ogival, participer aux conférences à la salle des fêtes. Les enfants pourront faire des igloos si la neige est au rendez-vous. Anim'Abriès-Ristolas est toujours debout !

Si vous souhaitez vous investir dans l'association pour soulager les membres actuels ou tout simplement prendre une adhésion (10€/particulier 20€/entreprise), n'hésitez surtout pas à le faire savoir à anim-abries@orange.fr.

Plein de belles choses à toutes et tous pour 2023 !

Philippe BOULET, Président d'Anim'Abriès-Ristolas



BEAUCOUP D'ANIMATIONS CETTE ANNÉE ENCORE !

Retour en quelques photos sur une année 2022 riche d'un grand nombre d'animations et de festivités !

L'occasion de remercier une fois encore toutes les associations, les bénévoles, les particuliers et les professionnels qui œuvrent pour que notre commune demeure vivante et agréable à vivre.



MUSIQUEYRAS

En 2022, la très belle programmation du festival d'été, dont les nombreux concerts gratuits, a permis à un public de plus en plus nombreux et enthousiaste de découvrir talents et créations musicales. Le très fort engouement pour ce rendez-vous annuel répond à notre principal objectif : l'accès à la culture pour tous en milieu rural. Dans cette perspective, en plus du festival d'été, notre association organise de multiples événements toute l'année : la tournée « De Refuge en Refuge » début juillet, des concerts chez l'habitant, des résidences d'artistes, un bal hivernal à Ristolas et des stages de pratique musicale, chantée ou instrumentale...

L'association œuvre également avec d'autres partenaires culturels tels que l'ACSSQ et l'école de musique, pour ériger de plus vastes projets, comme le spectacle Culture en Contrebande de juin 2022, dans lequel se sont impliqués 70 bénévoles, une soixantaine de musiciens amateurs de toutes générations, mais également cuisiniers, cuisinières, ferronniers, agriculteurs et autres petites mains très utiles.... Rappelons que ce spectacle a connu un énorme succès : 900 entrées, 700 repas servis !

La plupart de nos actions seront renouvelées pour 2023. Cependant, un nouveau projet a germé, la création d'un orchestre Le « Queyr'Orchestra », émanant du formidable succès de « Culture en Contrebande ». Ses compositions seront jouées pendant le festival d'été.

L'année 2023 débutera avec le fameux stage MiZic MiGlisse, fin janvier, au Roux d'Abriès, permettant à la fois la pratique musicale et la découverte de notre milieu par les stagiaires, puis par l'Ogibal à Ristolas (bal trad'), le 23 février.

L'association aimerait également créer un lieu d'accueil dans notre commune. Ce projet permettrait à des jeunes ou des moins jeunes, d'ici ou d'ailleurs, de pratiquer la musique et de découvrir la richesse naturelle de notre territoire.

Il nous semble important de chercher à développer ces actions dans le contexte de transition imposé par les bouleversements climatiques.

À suivre !...

Pour nous soutenir et accompagner l'association, n'hésitez pas à consulter notre site : musiqueyras.org

Henri CHARRIER et Clotilde GRUNBERG
Co-Présidents de MusiQueyras



LE TÉLÉTHON DANS NOTRE COMMUNE

Le Téléthon est un événement caritatif organisé depuis 1987 par l'Association Française contre les Myopathies (AFM) pour financer des projets de recherche sur les maladies génétiques neuromusculaires. Ce 3 décembre, l'ACSSQ, Anim'Abriès-Ristolas et la municipalité ont organisé une très belle journée de solidarité avec, au programme : une marche autour du village, de la zumba avec le groupe local des Zumbettes, un apéritif offert par la mairie, un repas offert par Anim'Abriès-Ristolas suivi d'un loto. Et, pour terminer cette belle fête, le groupe local Des'Airs nous a offert un beau moment de douceur pour nos oreilles.

Le résultat de la journée n'est pas négligeable : tout en nous amusant, nous avons rapporté environ 1 600 € à l'AFM.





Queyras Passion : tous ensemble poursuivons la sauvegarde du patrimoine du Queyras

Grâce à vous, grâce à la confiance que vous apportez à notre association, Queyras Passion a pu, en un peu plus de 25 ans, sauvegarder une partie du patrimoine et des lieux de mémoire du Queyras - et cela en dynamisant l'économie de la vallée.

Depuis 1995, c'est plus de 20 projets menés à terme, l'équivalent de 3 millions d'euros de travaux de rénovation effectués, plus de 2 500 scouts accueillis sur les chantiers.

En 2022, deux chantiers emblématiques ont été finalisés : la chapelle de Pra Roubaud (Abriès) et la chapelle Sainte Marie-Madeleine des Escoyères (Arvieux). Des projets menés par les communes d'Abriès-Ristolas et Arvieux, avec le soutien financier du Conseil Régional Sud, du Conseil départemental des Hautes-Alpes, de la Fondation du Patrimoine, et de l'association Queyras Passion.

En 2023, nous travaillons en priorité avec les communes concernées sur les projets suivants : rénovation du chemin de croix et de la chapelle du Calvaire (Abriès), valorisation des sentiers et du patrimoine de l'Adret d'Abriès, rénovation du sentier de Charve (Arvieux) et chapelle de Peynin (Aiguilles).

Pour vous informer sur la vie de l'association, adhérer ou renouveler votre adhésion à l'association Queyras Passion, pour l'année 2023, rendez-vous directement sur internet : www.queyras-passion.com/adhesion

Depuis 20 ans, nous accueillons également chaque été des camps scouts (environ 150 jeunes). Nous avons besoin de bénévoles pour encadrer ces jeunes durant les mois de juillet et août 2023. Aucune compétence technique requise, simplement l'envie de transpirer et partager des bons moments en groupe.

Très bonne année 2023 à toutes et tous.

Philippe BARBERO
Président de l'Association Queyras Passion

**Les Musicales
de Ristolas**
Festival de musique de chambre

Pour sa date anniversaire 2013-2023, le festival de musique classique les Musicales de Ristolas se tiendra du 3 au 7 août. La formule de l'an passé ayant beaucoup séduit, un même groupe élargi d'une dizaine de musiciens proposera des formations allant du duo au sextuor permettant un voyage musical du 18^{ème} au 20^{ème} siècle.

Muriel BLAISSE Présidente de l'Association
Les Musicales de Ristolas

ILS NOUS ONT QUITTÉS CETTE ANNÉE...

Habitants permanents, résidents secondaires ou originaires de la vallée partis vivre ailleurs, ils nous ont quittés durant l'année 2022 : Jean Carre, René Vincent, tous deux anciens maires d'Abriès, Josette Merle, Max Merle, Jacqueline Hubert, Georges Bourcier, Odile Philip, Louis Buès, Pierre Terraz, Renée Tofani, Sabine Surply et Catherine Letartre.



CARNET ROSE

Deux naissances ont eu lieu cette année dans notre commune :
Noé Burstert et Gélo Dijoux-Buès

MARIAGES

Deux mariages ont été célébrés cette année :
- Florian Pelan et Angélique Munier
- Salazar Arzu et Léa Richard

RAPPEL DES HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

La Mairie d'Abriès est ouverte au public tout au long de l'année le matin, du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00. La Mairie-annexe de Ristolas est accessible le mardi et le vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30 et le mercredi de 9h à 12h.

Crédit photos : Carine AUDIER-MERLE, Martine GROSPELLIER, Florent BUES, Nicolas CRUNCHANT, Philippe RIBOT.

Mairie Abriès-Ristolas 05460 ABRIES-RISTOLAS ; Responsable de publication : N. Crunchant.
Imprimé par nos soins ; Janvier 2023.
Ne pas jeter sur la voie publique.